

Dossier de presse Rentrée scolaire 2024

Conférence de presse Jeudi 29 août 2024 – 14h00 A la Direction diocésaine de l'Ille-et-Vilaine - DDEC35 Salle Chanoine Vallée 45, rue de Brest 35000 Rennes



SOMMAIRE

1.	Nomination du nouveau Directeur diocésain du Morbihan et du nouveau
Se	crétaire général de l'Enseignement catholique breton
2.	Les chiffres clés de l'Enseignement catholique Breton5
	1- L'Enseignement catholique Breton en France5
	2- Effectifs attendus pour la rentrée 2024 : Le détail des chiffres par
	niveau (écoles, collèges, lycées et CFA)6
	3- Les Écoles8
	4- Les Collèges9
	5- Les Lycées9
3.	Les acteurs de l'Enseignement catholique10
	1- Synthèse des personnels et des bénévoles10
	2- Les enseignants10
	3- L'accueil et le recrutement des enseignants1
	4- Le nombre d'AESH (Accompagnant d'élèves en situtation de
	handicap)12
	5- Le personnel OGEC de droit privé13
4.	Mixités : l'affaire de tous !14
	1- Le protocole national d'accord sur « la mixité sociale et scolaire dans
	les établissements d'enseignement privé associés à l'état par contrat
	relevant de l'Enseignement catholique » signé le 17 mai 202312
	2- La mixité sociale en Bretagne15
	3- L'IPS, mesure la mixité sociale dans les établissements 15
5.	Une école plus inclusive encore17
	1- Mise à jour des dispositifs installés et cartes d'implantation 17
	2- La nersévérance scolaire :

	a) La MIJEC	. 20
	b) La MIJEC en quelques chiffres	21
6.	Les principales évolutions pour la rentrée scolaire 2024	. 22
	1- Collèges et lycées : la mise en oeuvre des réformes	. 22
	a) Le "choc des savoirs" en 6 ème et 5 ème	22
	b) Expérimentation d'une la classe prépa-seconde, "un trempour le lycée" au lycée Marie Balavenne à Saint-Brieuc	•
	c) La réforme du lycée professionnel : "Faire du lyc professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entrepris	es'
	2- Évolution de la carte des formations professionnelles sous statut	
	scolaire et en apprentissage	. 23
	3- Ouverture à l'International	.24
	4- Les langues régionales	27
7.	L'école : lieu d'apprentissage et lieu de vie en commun	.29
	1- Améliorer le climat scolaire	. 29
	2- Éducation à la vie affective et sexuelle	.30

1. Nomination du nouveau Directeur diocésain du Morbihan et du nouveau Secrétaire général de l'Enseignement catholique breton

À la suite du départ de Monsieur Stéphane GOURAUD qui a rejoint les instances nationales de l'Enseignement catholique à cette rentrée, Monsieur Laurent de BEAUCOUDREY a été nommé Directeur diocésain de l'Enseignement catholique du Morbihan par Monseigneur CENTENE. Il était depuis 2017 Directeur diocésain à Rouen. Il a été auparavant chef d'établissement à Saint-Etienne (Loire) et enseignant en philosophie à Moulins (Allier) et Madagascar.

C'est Monsieur Michel PELLÉ, le Directeur diocésain d'Ille et Vilaine qui a été appelé à prendre la responsabilité de Secrétaire général du CAEC. Professeur en Sciences physiques et chimie, Monsieur PELLÉ est Directeur diocésain d'Ille et Vilaine depuis 2018, après avoir été longtemps chef d'établissement dans le Finistère à Concarneau puis au sein du Groupe scolaire de l'Estran à Brest.

Monsieur Philippe GERBEL et Monsieur Christophe GEFFARD poursuivent leur mission respective de Directeur diocésain des Côtes d'Armor et du Finistère.

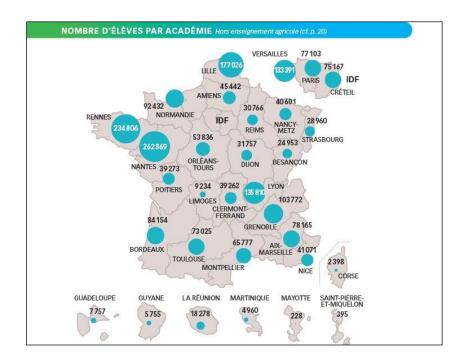
Les services régionaux de l'Enseignement catholique sont toujours pilotés par la Déléguée générale Madame Sylvie LE LOUP.

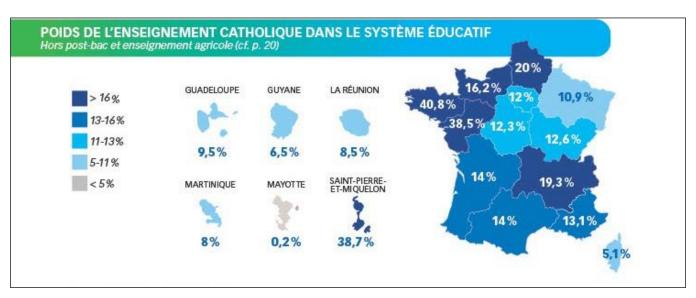
2. Les chiffres clés de l'Enseignement catholique Breton

1- L'Enseignement catholique Breton en France

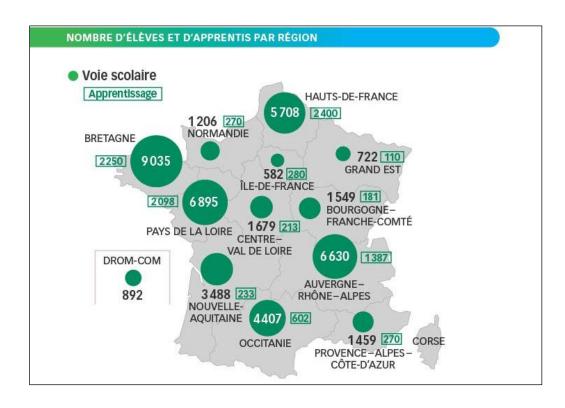
Source Secrétaire Général de l'Enseignement catholique : les Chiffres de l'Enseignement catholique à la rentrée 2023

L'académie de Rennes est la deuxième académie de France pour le nombre d'élèves scolarisés dans le réseau des établissements de l'Enseignement catholique sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En France, 20% des élèves sont scolarisés dans l'Enseignement catholique. En Bretagne, c'est plus de 40% des effectifs.



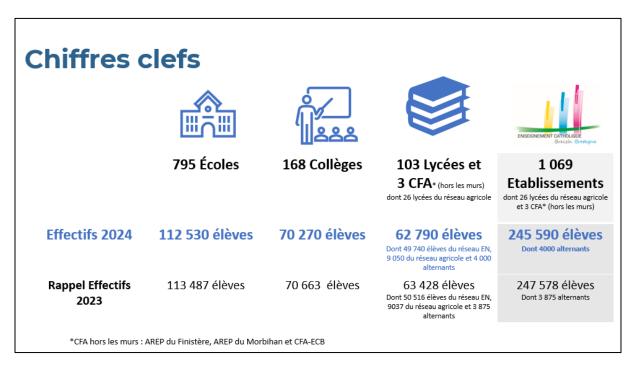


Concernant l'Enseignement agricole, l'académie de Rennes est la première région de France pour le nombre d'élèves scolarisés dans le réseau de l'Enseignement catholique. Les établissements catholiques sous contrat avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire scolarisent 60% des élèves de l'Enseignement agricole breton.



2- Effectifs attendus pour la rentrée 2024 : Le détail des chiffres par niveau (écoles, collèges, lycées et CFA)

Source CAEC de Bretagne: rentrée scolaire 2024



A cette rentrée 2024, le réseau des établissements catholiques Éducation Nationale devrait accueillir au total 232 535 élèves.

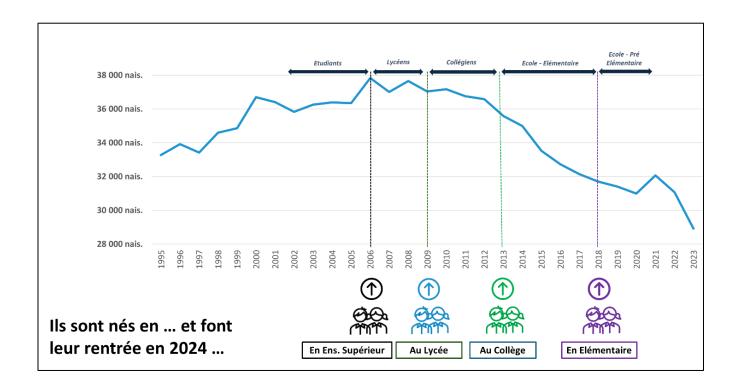
- 112 530 élèves sont attendus dans le 1^{er} degré,
- 120 005 élèves dans le 2nd degré
 - o Collèges: 70 269 élèves,
 - Lycées: 43 974 élèves (12 024 élèves en LP, 31 950 élèves en LEGT),
 - Enseignement supérieur :
 - BTS: 4 535 étudiants,
 - CPGE: 678 étudiants,
 - DCG: 279 étudiants,
 - Prépas diverses : 270 étudiants.

En fonction de l'évolution démographique, le réseau des établissements de l'Enseignement catholique anticipe une baisse de 2 130 élèves par rapport à la rentrée 2023 (Source : effectifs prévisionnels CAEC de Bretagne – juin 2024). Cette baisse devrait toucher de façon équivalente le 1^{er} et le 2nd degré (respectivement – 960 élèves et – 1 174 élèves).

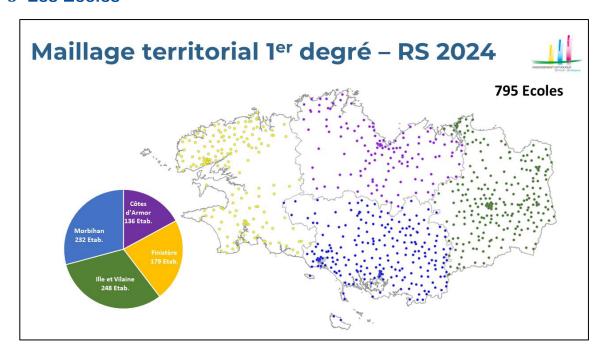
Cette variation des effectifs s'explique par l'évolution démographique du territoire breton. En effet, sur les 10 dernières années, le nombre de naissances sur le territoire a diminué de 700 en moyenne par an (35 578 naissances en 2013, à 28 921 en 2023). La baisse des effectifs dans le 2nd degré correspond essentiellement au départ d'une importante cohorte de terminales.

Globalement l'Enseignement catholique en Bretagne conserverait une audience de 37,85% d'élèves scolarisés dans le 1^{ier} degré et de 42 % dans le 2nd degré.

Concernant les lycées catholiques de l'Enseignement agricole : les effectifs sous statut scolaire se stabilisent autour de 9 050 élèves (prévisions CNEAP : 9 050 élèves).

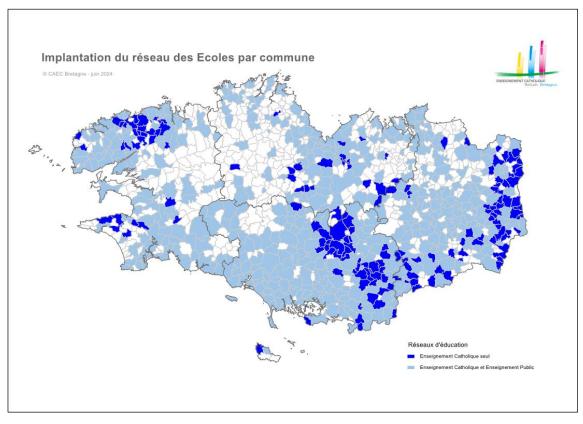


3-Les Écoles



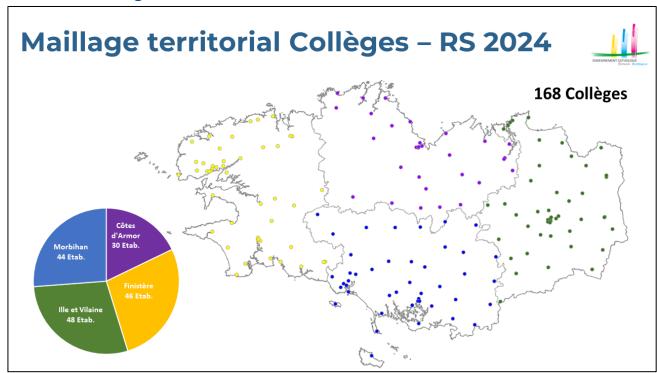
Un maillage territorial fort

Malgré la baisse démographique, l'Enseignement catholique maintient un réseau d'écoles qui maille fortement le territoire breton.

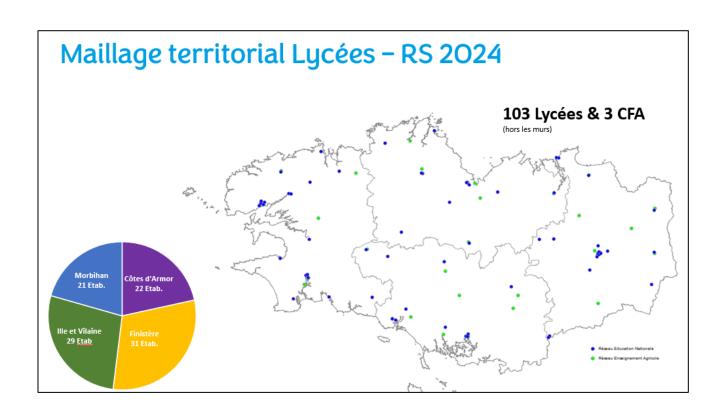


Le réseau des établissements de l'Enseignement catholique du 1^{er} degré est implanté sur 664 communes sur les 1 207 comptant la Bretagne *(soit 62%)*. Pour 164 d'entre elles, l'école catholique est la seule école de la commune *(15 %)*.

4- Les Collèges



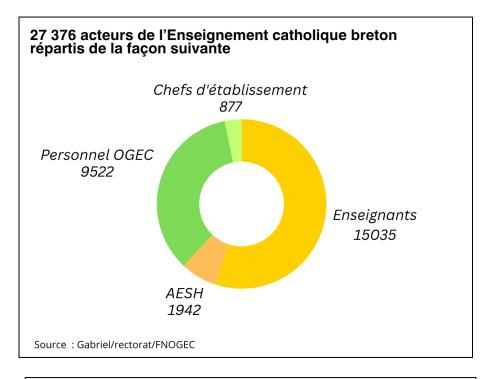
5- Les Lycées



3. Les acteurs de l'Enseignement catholique

1- Synthèse des personnels et des bénévoles

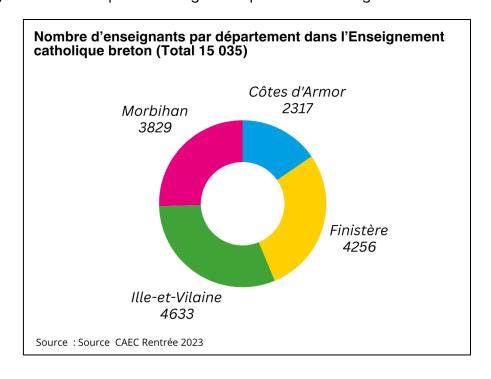
La répartition des acteurs de l'Enseignement catholique



+ de 10 000 bénévoles engagés dans le fonctionnement des OGEC et des APEL

2- Les enseignants

L'Enseignement catholique en Bretagne compte 15 930 enseignants



3- L'accueil et le recrutement des enseignants

Enseigner dans l'Enseignement catholique, une vocation

Les enseignants travaillent en équipe, par matière, par classe, mais aussi avec tous les autres membres de la communauté éducative : chef d'établissement, éducateurs de la vie scolaire, gestionnaires, personnels de l'administration. Ils sont aussi en lien avec les parents d'élèves et les bénévoles des associations.

À l'école, au collège ou dans les lycées, enseigner, c'est d'abord être éducateur : être exigeant avec chacun des jeunes qui nous sont confiés, mais aussi être attentif à tous leurs progrès et confiant dans leur avenir.

Dans l'Enseignement catholique, les choix pédagogiques et éducatifs des enseignants doivent faire grandir les élèves en humanité. Tout en suivant les programmes officiels, à travers l'ensemble des connaissances transmises, nous voulons transmettre aux élèves le goût pour la vérité, leur donner soif de vivre et de s'ouvrir aux autres.

Les projets éducatifs de tous nos établissements sont ancrés dans l'Évangile et s'en nourrissent.

À travers l'enseignement et l'éducation, nous voulons montrer à chaque jeune qu'il est unique et qu'il mérite tout notre engagement.

Les adultes de la communauté éducative portent ensemble ce projet commun, et chacun l'enrichit de sa propre implication personnelle. Cette vie d'équipe exige aussi de savoir se ressourcer en prenant régulièrement le temps d'approfondir sa formation personnelle et de réfléchir au sens de son action et de son engagement.

L'accueil et le recrutement des enseignants

Tout enseignant, lorsqu'il est accueilli, doit pouvoir connaître et reconnaître les fondements et les visées de l'engagement éducatif de l'école catholique. La proposition éducative spécifique des écoles catholiques repose sur la conception chrétienne de la personne et de son éducation. Elle concerne l'ensemble des enseignants, dans l'exercice concret de leur métier. L'École catholique, comme tout lieu d'Église, se doit de proposer explicitement la foi chrétienne, dans le plus grand respect de conscience.

- Les écoles veillent à accompagner les enseignants pour une bonne intégration dans l'institution dans laquelle ils s'engagent, notamment à leur début de carrière.
- Ainsi, le chef d'établissement qui accueille un enseignant, lui présente le projet éducatif de l'école concernée.
- La formation initiale et continue vise à développer les compétences nécessaires à une profession qui, dans l'école catholique, articule enseignement, éducation et questionnement sur le sens.

Pour pouvoir devenir enseignant dans l'Eneignement catholique, il faut d'abord obternir l'accord collégial. Chaque Direction diocésaine dipose d'un Service Devenir Enseignant dédié, pour accompagner la démarche de l'obtention de l'accord collégial, accueillir, informer sur le projet de l'Enseignement catholique, proposer des

animations, des formations, rechercher et poposer des suppléances aux enseignants qui le souhaitent

L'ISFEC (Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement catholique)

Cet institut assure la formation initiale et continue des enseignants et des équipes du 1er et du 2nd degrés des établissements de l'Enseignement catholique.

L'ISFEC Bretagne dispose de trois sites de Formation à Vannes, Rennes et Brest.

Pour les lauréats du concours externe, l'année de stage comporte un mi-temps en établissement et un mi-temps en formation.

Pour les lauréats du concours interne, l'année de stage comporte un temps complet en établissement et des journées de formation.

Le nombre de lauréats pour cette rentrée 2024 :

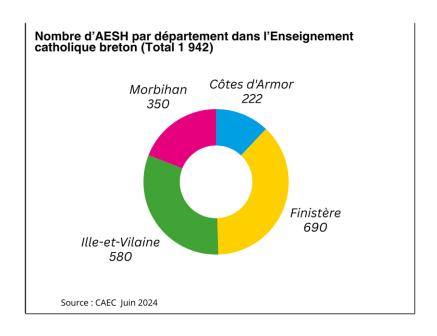
1^{er} degré CPRE

Concours monolingue: 52Concours CRPE bilingue: 6

2nd degré CAER /CAPES
 Concours monolingue : 193
 Concours bilingue breton : 1

1 agrégé bilingue breton

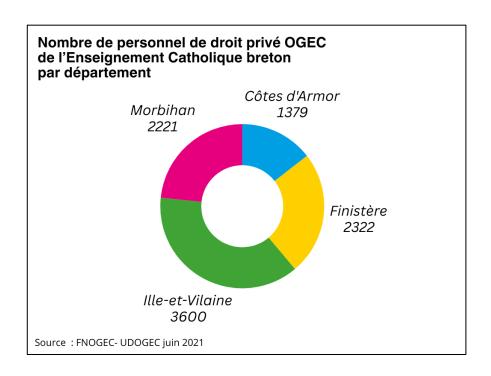
4- Le nombre d'AESH (Accompagnant d'élèves en situtation de handicap)



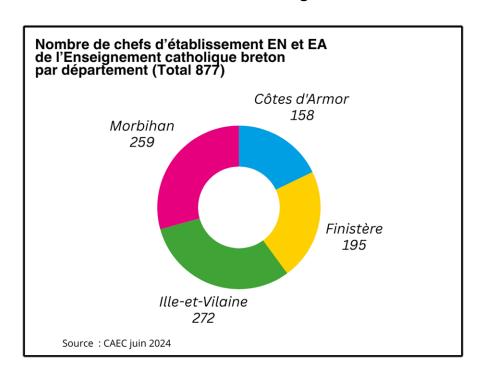
Le Territoire breton compte 1 942 AESH. Ils accompagnent l'élève en situation d'handicap de manière individuelle ou mutualisée. C'est-à-dire que leur temps est réparti sur plusieurs élèves en fonction des besoins.

5- Le personnel OGEC de droit privé

L'Enseignement catholique compte 9 522 personnes sur la Bretagne œuvrant au quotidien auprès des jeunes.



Le nombre de chefs d'établissement en Bretagne



4. Mixités : l'affaire de tous !

1- Le protocole national d'accord sur « la mixité sociale et scolaire dans les établissements d'enseignement privé associés à l'état par contrat relevant de l'Enseignement catholique » signé le 17 mai 2023

Le 17 mai 2023 Monsieur Delorme, Secrétaire général du SGEC et Monsieur Pap Ndiaye, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse ont signé un protocole d'accord sur « la mixité sociale et scolaire » impliquant les établissements du réseau avec un plan d'actions partagées visant à donner la possibilité, pour chaque enfant, d'accéder, qu'elles que soient ses origines sociales, à des conditions de scolarisation équivalentes et à des chances de réussites équitables.

La signature de ce protocole a pour objectif d'améliorer l'information des parents sur les conditions d'accès aux différents établissements, de rendre accessible nos établissements aux familles les plus fragiles pour la réussite de tous les élèves, renforcer l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers et organiser un dialogue régulier avec les académies, notamment sur les objectifs de renforcement de la mixité sociale et scolaire.

Notre réseau a la volonté de faire vivre ce protocole qui s'inscrit dans une démarche déjà initiée depuis plus de 5 ans en mettant en place les engagements suivants :

- o Interlocution publique liée aux mesures à caractère social
- o Indicateurs de mixité sociale et scolaire
- Contribution différenciée des familles dans tous nos établissements (modulation selon les revenus, le choix des familles, réduction liée à la fratrie, montant spécifique aux boursiers ...)
- Création de nouveaux établissements avec le souci d'être dans des lieux à forte mixité sociale

Un nouvel outil a notamment été développé pour produire des indicateurs : la plateforme « ITEMS » Base d'information et tableau de bord des données économiques au service de la mixité sociale. Cette base a été l'occasion pour le réseau de travailler de manière collaborative et efficacement avec les chefs d'établissement, les directions diocésaines et les UDOGEC pour répondre aux besoins du terrain. Cet outil rendra accessible :

- Le montant des contributions demandées aux familles
- Les modalités de variation de cette contribution (réductions, prise en compte des revenus des familles)
- Les tarifs de la restauration scolaire
- Le montant des subventions à caractère social versées par les collectivités territoriales
- o Les montants de forfaits d'externat versés par les collectivités et par l'État
- Le pourcentage d'élèves boursiers accueillis dans l'établissement
- o L'indice de position sociale et la dispersion de cet indice au sein de l'établissement
- L'indice de valeur ajoutée de l'établissement

Chaque établissement le complète, l'objectif est de pouvoir publier ces informations dès que possible afin de renforcer la transparence et la communication vis-à-vis des familles et répondre aux engagement pris à la signature du protocole.

2- La mixité sociale en Bretagne

S'ouvrir à toutes les familles est une nécessité, donner du sens à cet accueil. Le protocole signé incite à renforcer la diversité dans les établissements. L'Enseignement catholique en Bretagne n'a pas de critère de sélection hormis que les familles adhèrent au projet de l'établissement.

Les actions menées dans les établissements pour accueillir toutes les familles :

- Mutualisation des équipements entre les établissements
- Solidarité financière entre établissements pour favoriser la mixité
- Modulation de la contribution des familles en fonction des revenus
- Répartition des moyens d'enseignement, l'Enseignement catholique de la Bretagne est attentif à l'IPS dans ses ajustements de moyens
- Accompagnement des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers
- Rapprochement vers les collectivités territoriales

L'Enseignement catholique en Bretagne scolarisant près de 40% des élèves est nécessairement un enseignement catholique mixte.

3- L'IPS, mesure la mixité sociale dans les établissements

C'est l'indice de position sociale des élèves (IPS), un outil de mesure qualitatif de la situation sociale des élèves dans les établissements scolaires français. Cet indice est construit en autre à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (CSP) des représentants légaux des élèves.

Pour mémoire – Références : IPS supérieur à 115 : favorisé

IPS entre 105 et 115 : moyen favorisé IPS entre 95 et 105 : moyen défavorisé

ypes	Ecole		Collège		Totaux LYCEE	
d'établissements	Privé EC	Public	Privé EC	Public	Privé EC	Public
Bretagne	112.5 0	107.20	116.10	106.10	116.11	110.66
National	119.5 3	103.76	123.94	100.87	125.49	105.38

Source Archipel 2023/2024

IPS de l'Enseignement Agricole à la Rentrée scolaire 2023 :

Privé EC : 100.27Public : 103.92

Les IPS dans nos établissements en Bretagne sont révélateurs de cette forte mixité sociale.

Ce tableau démontre qu'en Bretagne, notre IPS est représentatif de la structure sociale sur notre territoire. Sur l'ensemble de nos écoles et lycées nous sommes majoritairement dans un contexte social moyennement favorisé (Indice évoluant entre 105 et 115) comme dans le public.

5. Une école plus inclusive encore ...

1- Mise à jour des dispositifs installés et cartes d'implantation

Pour faciliter la scolarisation des élèves en situation de handicap ou qui rencontrent des difficultés d'apprentissage l'Enseignement catholique en Bretagne multiplie les initiatives.

Les ULIS

À cette rentrée, six dispositifs ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ouvriront en septembre 2024.

ULIS école :

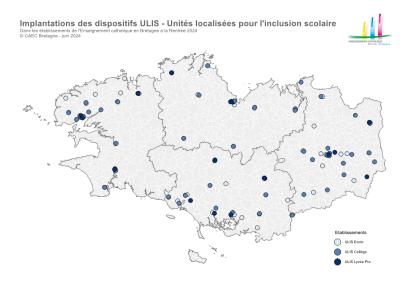
- École Chanteclair TREGUEUX (22)
- École Notre Dame VEZIN LE CONQUET (35)
- École Notre Dame de Lambader PLOUVORN (29)

ULIS collège:

- Collège Sainte Marie FOUGÈRES (35)
- Collège Notre Dame de la Clarté BAUD (56)

ULIS lycée:

 ULIS Lycée professionnel: College Lycée Saint Joseph Bossuet – LANNION (22)



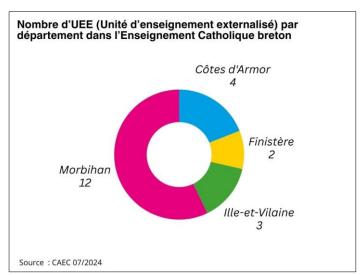
Les Réseaux RA

Les Regroupements d'Adaptation (RA) sont des réseaux d'écoles qui bénéficient d'un poste d'enseignant spécialisé accompagnant les enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage (cycle 2: CP, CE1, CE2 prioritairement). L'enseignant intervient directement auprès des élèves concernés ou en co-intervention avec l'enseignant de la classe. la rentrée prochaine, 115 enseignants seront dédiés à cette mission.

• Les UEE (Unité d'enseignement externalisé)

Depuis de nombreuses années, l'Enseignement catholique s'ouvre à des partenariats avec des structures médico-sociales pour favoriser l'accueil de jeunes en situation de handicap et permettre à tous les jeunes, ceux qui sont accueillis et aussi ceux qui accueillent, d'apprendre et vivre ensemble.

En 2020, le CAEC a défini avec l'Agence régionale de la santé (ARS de Bretagne) et le rectorat de Rennes les modalités d'organisation de ces partenariats et a signé un protocole d'accord à ce sujet. Ce protocole est un engagement fort de l'Enseignement catholique à s'engager résolument dans l'accueil de tous les élèves, dans les meilleures conditions.



Plan réussite éducative

Par ailleurs, chaque année au titre du plan pour les réussites éducatives les établissements proposent des dispositifs innovants et bénéficient de moyens pour les mettre en œuvre. De nombreuse unités externalisées permettent un accueil d'élèves handicapés dans les établissements du réseau.

En 2024, un projet innovant va démarrer au Collège Sacré-Cœur à SAINT MALO (35)

Descriptif du dispositif : un IME (institut médico -éducatif)

Publics concernés:

Tous les élèves de l'établissement sont concernés. Le collège accueille un public varié d'une grande mixité sociale et scolaire. En lien avec un partenaire médico-social du territoire (IME la Passagère à St Jouan des Guérets), l'établissement ambitionne la scolarisation de tous grâce à l'appui de professionnels pluridisciplinaires.

Ce projet vise la montée en compétences de tous les acteurs du collège (direction, équipe enseignante, AESH, vie scolaire, ...) par une organisation du temps repensée pour favoriser les liens entre ces personnels.

Les objectifs du projet sont :

o Faire évoluer les pratiques au sein du collège pour tous ces acteurs en s'appuyant

sur une logique de mise en accessibilité pour tous, au niveau pédagogique, structurel, du bâti, de la signalétique, de l'accueil, de la formation.

- Faire équipe avec une pluralité d'acteurs et bénéficier de nouveaux regards sur les jeunes scolarisés.
- Penser des parcours scolaires favorisant la recherche de l'excellence et mettant en lumière les talents des élèves scolarisés au collège.
- Les SEGPA, le nombre de sections se maintient
 Pour cette rentrée, le suivi de cohorte se poursuit en 4^{ème} au Collège Sainte Anne
 SAINT ANNE D'AURAY (56).



Les UPE2A

Les Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) sont des classes spéciales pour les élèves qui sont arrivés en France depuis moins de douze mois et qui ne parlent pas français (allophones).

A la rentrée scolaire 2024, cinq UPE2A permettent d'accueillir et d'enseigner le français aux jeunes élèves récemment arrivés en France.

- Collège Saint Joseph LOUDÉAC (22)
- Collège Saint Louis CESSON SEVIGNÉ (35)
- Collège Saint Martin Quartier sainte Geneviève RENNES (35)
- Collège Le Sacré Cœur VANNES (56)
- Collège Saint François Xavier VANNES (56)

2- La persévérance scolaire :

a) La MIJEC

Créée en 1995, la MIJEC (Mission d'insertion de la jeunesse de l'Enseignement catholique) a pour objectif de :

- o Repérer les jeunes en situation de décrochage scolaire ayant quitté leur établissement scolaire.
- o Accompagner les élèves en situation de décrochage scolaire dans les lycées de chaque bassin.
- Accompagner les équipes éducatives et pédagogiques pour développer la persévérance scolaire.

À ce jour, elle est organisée autour de 18 bassins en région Bretagne et s'adresse à tous les élèves de l'Enseignement catholique. Elle s'appuie sur la participation et l'engagement de tous les acteurs de la communauté éducative pour favoriser la persévérance scolaire.

L'Enseignement catholique est attaché à former régulièrement animateurs et enseignants de la MIJEC

Cette année, les animateurs MIJEC ont eu la possibilité, dans le cadre d'un projet ERASMUS, d'échanger avec des enseignants espagnols sur leurs pratiques professionnelles et les leviers utilisés pour développer la persévérance scolaire.

L'année s'est poursuivie avec plusieurs autres formations proposées :

- La formation en santé mentale (module jeune) pour tous les animateurs. Cette formation a été riche d'enseignement et a permis d'appréhender l'accompagnement des jeunes sur des situations de grande détresse.
- La formation ISFEC, sur le décrochage et la persévérance scolaires a accueilli 20 stagiaires de différents horizons.
- La journée de la persévérance scolaire au lycée Saint Ivy à Pontivy, a rassemblé une centaine de personnes autour d'une conférence de Boris Cyrulnik, complété par quatre ateliers de formation proposés par l'IFUCOME d'Angers.

La collaboration avec les acteurs locaux et régionaux est toujours bien présente. Les travaux avec la région Bretagne, le CIO, la Mission locale et la MLDS se poursuivent avec le PAFI TDO et ambition emploi.

Enfin, le développement des cellules de veille dans tous les départements est une évolution très favorable dans la lutte du décrochage scolaire.

En 2024, de nombreuses formations seront encore proposées aux enseignants et formateurs pour accompagner au mieux les jeunes.

b) La MIJEC en quelques chiffres

- 1300 jeunes accompagnés par an,
- 19 animateurs répartis sur 18 bassins,
- 18 intervenants extérieurs dans le domaine de la psychologie, de l'éducatif et de l'insertion,
- 140 formateurs,
- 262 référents dans les établissements scolaires.

6. Les principales évolutions pour la rentrée scolaire 2024

1- Collèges et lycées : la mise en oeuvre des réformes

L'Enseignement catholique associé par contrat avec l'Etat met en œuvre les programmes et les récentes réformes avec la liberté pédagogique qui le caractérise.

a) Le "choc des savoirs" en 6 ème et 5 ème

Chaque chef d'établissement a préparé avec son équipe d'enseignants, la façon de répondre au mieux aux besoins de différenciation pédagogique des collégiens en 6ème et en 5ème.

b) Expérimentation d'une la classe prépa-seconde, "un tremplin pour le lycée" au lycée Marie Balavenne à Saint-Brieuc



Le Lycée Marie Balavenne à Saint Brieuc est le seul lycée de l'Enseignement catholique en France à se lancer dans l'expérimentation d'une classe"prépa seconde"

Cette classe accueillera 20 lycéens qui n'ont pas leur brevet, doivent avoir obtenu un avis favorable de passage en seconde et être volontaires. L'internat du lycée permet d'accueillir des jeunes de toute la Bretagne.

Selon le chef d'établissement Monsieur Marsais, cette classe serait un "vrai tremplin pour le lycée pour les élèves de 3 -ème ayant un manque de confiance en eux, un socle de compétences fragile ». Elle permettra de redonner du sens à leur scolarité. "Cette classe casse les codes habituels". Les élèves ont 20h de cours sur les différentes matières enseignées et bénéficient de 7h focalisées sur la méthodologie, la technique, le vocabulaire, la découverte des métiers et l'orientation. L'équipe est composée d'enseignants volontaires émanant de collèges, lycées généraux, certains d'entre eux, ayant une expérience d'enseignement en « troisième prépa métiers"

Grâce à cette classe expérimentale, les jeunes obtiendront ainsi une attestation équivalente au DNB (Diplôme National du Brevet) et construiront leur projet d'orientation.

c) <u>La réforme du lycée professionnel</u>: "Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises"

Depuis deux ans, les équipes sont mobilisées pour mettre en œuvre les nouveaux programmes et accompagner les élèves dans leur orientation.

Evolution de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire et en apprentissage

A cette rentrée, plusieurs formations professionnelles sous statut scolaire ouvrent dans les lycées du réseau de l'Enseignement catholique

Les ouvertures dans les lycées sous contrat avec l'Education nationale sont les suivantes :

Côtes d'Armor:

 CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie au Lycée Montbareil – GUINGAMP (22)

Morbihan:

Mention complémentaire Cybersécurité au Lycée Saint Joseph
 VANNES (56)

Ille-et-Vilaine:

- CAP Production et service en restaurations au Lycée Saint Vincent La Providence – RENNES (35)
- BAC Pro Organisation transport de marchandises au Lycée Jeanne d'Arc – VITRÉ (35)
- Mention complémentaire Production et réparation de produits électroniques au Lycée Jeanne d'Arc – VITRÉ (35)

Par ailleurs, le site Notre Dame des Marais à Saint Aubin du Cormier (35) du lycée Jean Baptiste le Taillandier augmente la capacité d'accueil du **Bac pro Métiers de la sécurité.**

2-Evolution de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire et en apprentissage

En complément des formations existantes sous statut scolaire, l'Enseignement catholique a développé depuis 15 ans des formations en alternance.

L'apprentissage dans l'Enseignement catholique est une modalité de formation complémentaire à la formation initiale professionnelle sous statut scolaire, qui vise également à développer intégralement la personne sur les plans intellectuel, technique, social, et spirituel, en accord avec les valeurs chrétiennes.

Chaque jeune est accompagné et sensibilisé dans sa singularité, à une liberté responsable, en partenariat avec les entreprises. Grâce à une communauté d'enseignants et de formateurs investis, l'Enseignement catholique accompagne et forme des professionnels compétents, des citoyens responsables et des membres actifs de la communauté.

En 2023/2024, plus 3 875 apprenants (soit 10% de plus que l'année dernière) ont suivi une formation en alternance parmi les 164 formations proposées du CAP au Master.

De nouvelles formations en alternance sont prévues pour la rentrée scolaire 2024 dans de nombreux domaines :

Secteur d'activité	Apprentissage	Formation Continue	Total
Industrie et Bâtiment	12		12
Production Agricole	15		15
Santé et Social	17	2	19
Tertiaire	24		24
Tourisme, Hôtellerie, restauration, Alimentation	12		12
Total général	80	2	82

3- Ouverture à l'International

La carte des formations en langues étrangères s'étoffe encore à cette rentrée.

Au collège

LCE Langues et cultures européennes

Sept ouvertures viendront compléter les 154 sections existantes :

- College Saint Joseph GUERLÉDAN (22) en anglais
- Collège Saint Joseph LAMBALLE ARMOR (22) en anglais et en espagnol
- Collège Saint Vincent BREST (29) en anglais
- Collège Saint Joseph BRUZ (35) en anglais
- Collège Saint Vincent Providence RENNES (35) en anglais
- Collège Notre Dame du Vieux Cours RENNES (35) en espagnol

Les classes bilangues

Trois classes viendront compléter les 89 existantes :

- Collège Saint Joseph BRUZ (35) en espagnol
- Collège Saint Paul SAINT HERBLON (35) en allemand
- Collège Sainte Anne SAINTE ANNE D'AURAY (56) en espagnol

<u>Au lycée</u>

LVA - Langue Vivante A

Au cours de l'année de première et de terminale, les élèves suivent les enseignements de langue vivante A (LVA) présentés dans le tronc commun. À l'issue de la classe de terminale, les élèves doivent atteindre un niveau B2 en LVA.

Actuellement cette proposition existe pour :

- 75 sections en anglais
- 20 sections en allemand
- 5 sections en espagnol

LVB - Langue Vivante B

Au cours de l'année de première et de terminale, les élèves doivent suivre les enseignements en langue vivante B (LVB) présentés dans le tronc commun. À l'issue de la classe de terminale, les élèves doivent atteindre un niveau B1 pour la LVB.

Deux ouvertures viendront compléter les 189 sections existantes :

- Lycée Saint Louis LORIENT (56) en chinois
- Lycée Saint François Xavier VANNES (56) en italien

LVC - Langue Vivante C (facultative)

La Langue vivante C (LVC) offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle.

Une ouverture viendra compléter les 59 sections existantes :

Lycee Saint Joseph - BRUZ (35) en chinois

LCA – Langues et Cultures de l'Antiquité

Actuellement cette proposition existe pour :

- 45 sections en latin
- 12 sections en grec

Les sections européennes ou de langues orientales (SELO)

Elles sont ouvertes à partir de la classe de seconde jusqu'en classe de terminale dans les lycées généraux, technologiques et professionnels. Un enseignement linguistique renforcé est proposé dans la langue de la section, selon des modalités propres à chaque établissement.

Une nouvelle SELO ouvrira à la rentrée 2024 :

• Lycée Le Paraclet – QUIMPER (29), anglais en Sciences et technologie des services

Un Ajout de DNL sur des SELO existants :

• Lycée Les Rimains – SAINT MALO (35), anglais en Création et culture Design

Les sections internationales

Une section internationale en anglais ouvre à la rentrée scolaire 2024 :

Collège des Saint Anges à Pontivy (56)

Cette section vient compléter les 4 sections existantes

Les établissements labellisés Ouverture Internationale de l'Enseignement catholique

Cette démarche proposée par l'Enseignement catholique offre de nombreux avantages aux écoles, collèges et lycée car elle leur permet:

- d'impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans l'ouverture internationale
- d'articuler plusieurs initiatives au sein de l'établissement en les rendant cohérentes
- d'intégrer un réseau national qui mutualise les pratiques et qui propose des temps forts, des formations
- de reconnaitre l'investissement de l'établissement au service de l'ouverture internationale
- de dynamiser et favoriser l'engagement des élèves et des adultes.

Pour en savoir plus sur le <u>Label Ouverture internationale de l'Enseignement</u> <u>catholique</u>

En 2024, 22 nouveaux établissements ont été labellisés

A cette rentrée, ce sont donc 101 établissements de l'Enseignement catholique breton qui bénéficient de ce label.

Les établissements labellisés Euroscol

Le label « Euroscol » est le label dispensé par le ministère de l'Éducation nationale reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat et s'inscrit dans la construction de l'Espace européen de L'éducation.

5 établissements sont nouvellement labellisés Euroscol (2 écoles, 2 collèges, 1 lycée). En attente des compléments du rectorat.

En École

- Ecole Notre Dame Vern Sur Seiche (35)
- Ecole Sainte Jeanne d'Arc Rennes (35)

En Collège

Collège La Providence - Montauban de Bretagne (35)

Collège Saint Joseph-Lasalle – Lorient (56)

En Lycée

Lycée Saint Joseph Lasalle – Lorient (56)

En cette rentrée, ce sont donc 45 établissements qui bénéficient de ce label.

Le dispositif "ERASMUS +" présent sur tous les départements bretons

Ce programme vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2021-2027. Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager des pratiques innovantes. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale pour des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel.

En complément des partenariats qui ont été noués par certains établissements individuellement, chaque Direction diocésaine a monté un consortium à vocation départementale. Cela permettra encore à cette rentrée scolaire de multiplier les opportunités de mobilité pour les élèves et les personnels de tous les établissements du réseau breton, y compris les écoles.

En 2023 et 2024 plus de 136 établissements en ont bénéficié.

4- Les langues régionales

Filière bilingue : enseignement en langue bretonne

Cette année encore, le réseau de l'Enseignement catholique en Bretagne étoffe son offre de formation en filière bilingue en breton. À la rentrée, quatre nouveaux établissements proposeront cet enseignement, rejoignant les 129 établissements déjà engagés.

En collège:

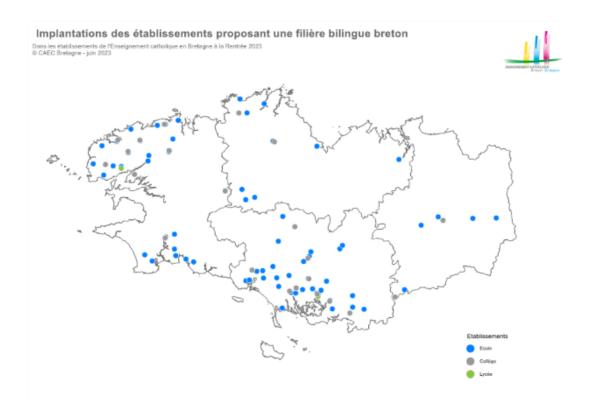
- Collège Notre Dame Saint-Avé (filière bilingue)
- Collège Saint Michel Ouverture option systématique (1h hebdomadaire)
- College Saint Joseph Fouesnant (filière bilingue)

En lycée

Lycée Notre Dame Le Ménimur – Vannes (filière bilingue)

A la rentrée 2023, ce sont près de 5 397 élèves qui sont scolarisés en filière bilingue et 1 555 élèves qui ont opté pour le breton facultatif, soit au total 6 952 élèves investis dans cet apprentissage.

Pour augmenter le nombre d'enseignants pratiquant le breton, l'Université de l'Ouest propose un Diplôme universitaire aux enseignants qui souhaitent se former. Cette année 8 personnes se sont inscrites.



Apprentissage de la langue gallèse :

L'apprentissage de la langue gallèse est proposé dans 12 établissements de l'Enseignement catholique principalement dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine. Tous les établissements du réseau qui proposent ces apprentissages sont présentés sur le site: apprendre-en-breton.bzh/le-gallo. L'Enseignement catholique travaille en partenariat avec la région Bretagne, l'Institut du Galo et le rectorat sur cette question pour multiplier des propositions et former des enseignants dans cette langue.



7. L'école : lieu d'apprentissage et lieu de vie en commun

1- Améliorer le climat scolaire

Plan Boussole : Prévention et lutte contre le harcèlement "Comprendre, Prévenir, Agir"

Listing des métodes utilisées :

Formation Lanterne: Le programme Lanterne est un programme de prévention de la violence sexuelle qui s'adresse aux enfants de 0 à 5 ans et aux adultes qui gravitent autour d'eux. Il a été élaboré à partir des besoins des parents, des éducateurs et des intervenants des différents milieux de la petite enfance (CPE, RSGE, haltes-garderies, organismes communautaires, etc.). Le programme Lanterne propose des formations et des outils qui aident à prévenir la violence sexuelle par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires. Le programme est adapté au niveau de développement des tout-petits.

Cette formation Lanterne, d'une durée totale de 6h, est réservée aux personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) représentées. Cette formation est conforme aux exigences de l'article 59 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Elle est axée sur le développement comportemental et affectif de l'enfant (3h). Les pistes proposées sont en lien direct avec la mise en application concrète du programme éducatif (3h).

- Formation RESIS: Le Centre ReSIS propose aux écoles, collèges, lycées et autres institutions à vocation éducative un dispositif complet de lutte contre les souffrances scolaires: intimidation harcèlement scolaire, cyberharcèlement, sexting, humiliation, chahut rapport à l'autorité et à la sanction, relations établissements/parents... Il permet, grâce à la constitution dans l'établissement d'une équipe ressource, de traiter efficacement les situations par une prise en charge globale de tous les protagonistes.
 - Méthode PIKAS : la méthode de préoccupation partagée

L'Enseignement catholique forme les enseignants et les chefs d'établissement à la méthode PIKAS. Il s'agit de sensibiliser les jeunes et de former les adultes pour mener les entretiens avec « la cible » et « les intimidateurs ». Nous associons les jeunes impliqués dans le règlement du problème.

Cette méthode permet d'identifier les signes qui indiquent qu'un élève est devenu « une cible ». Les élèves sont incités à trouver une solution dans laquelle ils sont impliqués. Nous cherchons à éveiller l'empathie des « intimidateurs ».

L'élève ciblé est pris en charge par des entretiens visant à renforcer son estime de soi. L'objectif est d'amener à réfléchir tous les élèves sur leurs comportements. Cette méthode invite les établissements à mettre en place une équipe de veille et un protocole qu'il sera possible d'activer en cas d'intimidation suspectée ou avérée. Méthode « No Blame » (médiation)

Etape 1: entretien avec la victime

Etape 2: rassemblement des élèves désignés (le chef d'établissement (ou un éducateur de la vie scolaire) lui demande de désigner huit personnes : deux qui lui sont hostiles, deux qui lui sont favorables, deux neutres et deux qui ne sont pas forcément dans sa classe mais qui le connaissent)

Etape 3: présentation du problème au groupe-cible

Etapes 4, 5 et 6: partage des responsabilités, propositions et responsabilisation du groupe pour l'action

Etape 7 : entretiens individuels (15 jours après)

Collège Saint Ursule – SAINT POL DE LÉON (29)

2- Éducation à la vie affective et sexuelle

Interview de de Mme Josisane Hamy chargée de mission au SGEC par la Radio RCF

Offrir un parcours d'excellence à chaque jeune



Rendre visible l'Enseignement cotholique breton par une communication accessible et dynamique mettant en valeur le projet régional et les différentes instances qui y contribuent.



Penser et faire évoluer la carte des formations en fonction des besoins des territoires, de notre projet éducatif chrétien en recherchant une cohérence régionale.

Promouvoir le métier d'enseignant et ses spédficités dans le réseau de l'Enseignement Cotholique.



Gérer les moyens d'enseignement dans l'unité, la cohérence et la transparence.



Présenter explicitement les fondements et les visées de l'engagement éducatif de l'école catholique à toute personne souhaitant travailler dans le réseau et s'assurer de la contribution de chocun à ce projet dans le respect de la liberté de conscience.



Mieux faire connaître la place et les intérêts de notre réseau auprès des acteurs publics régionaux et les autres institutions. Offrir une formation initiale et continue ambitieuse pour tous

les membres de la communauté éducative (chefs d'établissement, enseignants, salariés et bénévoles) s'adaptant aux enjeux éducatifs et pédagogiques d'aujourd'hul et de demain.



Mutualiser nos compétences et nos moyens ou service de notre mission commune.



Pavoriser la prise au sein du réseau

Favoriser la prise de responsabilités au sein du réseau

Réfléchir à la cohérence entre nos organisations et les enjeux auxquels nous devons répondre.







Retrouvez le Pacte éducatif breton sur www.enseignement-catholique.bzh

Contacts presse

Sylvie LE LOUP

Déléguée Générale du CAEC

sylvie.leloup@e-c.bzh

06.43.70.35.88

Gaëlle LE BLÉVENEC

Assistante communication du CAEC

gaelle.leblevenec@e-c.bzh

02.97.46.21.62

